



# FORMATION

PARAÎT  
3 FOIS  
PAR  
ANNÉE

Editeur responsable :  
République et Canton de Neuchâtel  
Département de l'Éducation, de la Culture et des Sports  
Service des formations postobligatoires et de l'orientation

n° 21

05  
13

## EN BREF

### NOUVELLE VIGNETTE ENTREPRISE FORMATRICE : NOUVELLE DÉNOMINATION SEFRI

Dès janvier 2013, la vignette Entreprise formatrice « **Nous formons des pros** » arbore une nouvelle dénomination compte tenu du passage de l'OFFT au SEFRI, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

La vignette « Entreprise formatrice » est une reconnaissance de l'engagement des entreprises en faveur de la formation professionnelle. L'entreprise formatrice montre ainsi à ses clients et à ses partenaires qu'elle assume des responsabilités en formant des jeunes.



En distribuant la vignette, le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) remercie les entreprises formatrices neuchâteloises pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Avant de mettre sous presse, le canton de Neuchâtel comptait 2'248 entreprises formatrices.

### Informations utiles sous

<http://www.ne.ch/formapro>

→ vignette Entreprise formatrice

## EDITO

# L'orientation tout au long de la vie

**La formation tout au long de la vie est devenue une réalité et il est courant aujourd'hui de changer de fonction 4 à 5 fois au cours d'une carrière professionnelle, voire de se reconverter dans des domaines différents de celui de la formation initiale.**

Les questions qui balisent le parcours scolaire et professionnel sont nombreuses: Quel métier choisir? Quelle formation envisager? Quelles sont les perspectives d'emploi? Faut-il poursuivre sa scolarité ou entrer dans le monde du travail? Que faire après un apprentissage? Se réorienter d'accord, mais où? Quelles sont les possibilités de financer une formation ou une reconversion? Réapprendre un métier, est-ce possible? Comment obtenir une qualification professionnelle reconnue? etc.

L'orientation scolaire et professionnelle et ses spécialistes sont interpellés au cours des nombreuses transitions qui jalonnent le parcours singulier de chaque personne. L'OCOSP, au travers de la loi cantonale, « permet aux individus d'élaborer des projets professionnels ou de formation en vue de développer leurs compétences et de s'épanouir aux niveaux professionnel et personnel tout au long de leur vie active, en tenant compte de leurs aspirations et de leurs aptitudes, ainsi que du marché du travail et de l'emploi, afin de favoriser leur intégration dans la société, en particulier dans le monde du travail et dans leur environnement personnel. » (Art.2, LOSP).

Les conseillers et conseillères en orientation aident les jeunes de fin de scolarité à choisir leur voie (cf. article sur le rôle des conseillers en orientation dans les centres scolaires). Ils sont également à disposition des jeunes en rupture, des apprentis en réorientation, des lycéens en interrogation pour la suite de leurs études. Les adultes en réinsertion, en reconversion, en changement sollicitent aussi les services de l'OCOSP.

Pour répondre à ce large public, les spécialistes de l'orientation mettent à disposition différentes prestations. Les documentalistes-informateurs gèrent toute la documentation à disposition sur [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch). Ils tiennent à jour les collections sur les métiers et les formations, les écoles et les perfectionnements. Ils rédigent de nombreux documents que consultent les 700'000 visiteurs mensuels du site national de l'orientation.

Les conseillers en orientation accompagnent les jeunes et les adultes dans l'élaboration de projets réalistes qui puissent s'inscrire dans la réalité socio-économique de notre région.

L'OCOSP encourage l'interface entre la formation et le monde du travail. Il organise des stages et des séances d'information sur des métiers et des domaines spécifiques animés par des professionnels de terrain, gère l'enquête sur les places d'apprentissage disponible en août de chaque année, propose des interfaces entre entreprises et jeunes dans la recherche de places (cf. article sur la Nuit de l'Apprentissage), participe activement à l'organisation de Capa'cité et d'autres manifestations de promotion de la formation.

Depuis son intégration au SFPO, l'OCOSP poursuit sa collaboration inter institutionnelle avec les nombreux partenaires de la formation professionnelle et académique, des associations professionnelles, des hautes écoles, de l'insertion et de l'emploi. Un projet de création d'une Cité des Métiers permanente est en cours et devrait se concrétiser en 2015 à La Chaux-de-Fonds.

**Jean-Marie Fragnière**

Chef de l'Office cantonal

de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)

# Le rôle des conseillers en orientation dans les centres scolaires

**Les conseillers en orientation scolaire et professionnelle sont présents dans les 13 centres scolaires du canton. 11 centres scolaires sont dotés d'un bureau de l'orientation et assurent une présence constante des conseillers OSP. Un 12<sup>e</sup> bureau entrera en activité cet été et le 13<sup>e</sup> et dernier devrait pouvoir être mis en place à l'horizon de l'année 2014.**

Les conseillers OSP rattachés aux centres scolaires offrent des consultations d'orientation professionnelle aux élèves des deux dernières années de la scolarité obligatoire. Ils sont aussi régulièrement consultés par les directions d'écoles secondaires ainsi que par le service de l'enseignement obligatoire pour donner un préavis dans diverses situations d'orientation scolaire: report ou avancement de scolarité, orientation en fin de 7<sup>e</sup>, réorientation en cours de scolarité secondaire, préavis d'intégration pour les migrants et élèves issus d'autres cantons ou d'écoles privées.

Les missions des conseillers OSP, telles qu'elles sont décrites dans l'Edito, laissent entrevoir la complexité des savoirs et la variété des actions qui permettent d'élaborer un projet. Le choix professionnel est un processus interactif entre les types de personnalités et les

types d'environnement. Fondamentalement, il n'y a jamais de choix absolu, ni totalement libre, ni entièrement sous contrainte. Choisir amène chacun à naviguer entre ses rêves et la réalité, entre désirer et pouvoir, entre possible et probable, entre liberté et contrainte, entre besoin de sécurité et goût du risque. Si cette réalité se manifeste dans nos choix «tout au long de la vie», elle est particulièrement délicate à gérer dans cette période qu'est l'adolescence, où la personnalité est encore en construction et où l'environnement social et économique ne sont encore qu'en voie d'être découverts.

Placés à la frontière de l'école obligatoire, des réalités sociales, de l'économie et de la formation de base et continue, les conseillers en orientation alimentent un ancrage dans chacun de ces terrains pour les réunir au service de la personne qu'ils reçoivent. Si le conseil individuel représente une part importante des activités des conseillers OSP, ceux-ci sont également régulièrement amenés à organiser ou à animer diverses formes d'interventions collectives: séances d'information dans les classes de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année, sensibilisation aux critères du choix dans le cadre du cours «Éducation aux choix» (dispensé au 1<sup>er</sup> semestre de la 10<sup>e</sup> année), animation de groupes sur un thème (par ex.: rédaction de CV et de lettres de motivation), participation aux soirées de parents organisées par les directions d'écoles.

Le mode d'intervention privilégié des conseillers est l'entretien. Il se déroule avec les jeunes et leurs parents ainsi qu'avec les partenaires du choix professionnel: enseignants et directeurs des centres scolaires, formateurs de la post scolarité et des entreprises, praticiens du réseau pédagogique, médical et social, etc.

L'entretien permet de personnaliser l'information en tenant compte des données individuelles recueillies, il cherche constamment à inscrire l'adolescent dans une démarche active d'information et de réflexion.

## Le moment et le déroulement du conseil individuel

Durant le 2<sup>e</sup> semestre de la 10<sup>e</sup> année ainsi qu'en 11<sup>e</sup> année, une consultation individuelle est offerte à tous les élèves. Cette démarche est facultative car elle n'a de sens que si elle est volontaire. La nature des demandes étant très variable, la forme de la réponse le sera également, allant du suivi intensif à l'entretien bref d'information.

Après une clarification de la demande, le conseiller proposera à l'élève les moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. Il s'agira de proposer les prestations inhérentes à la consultation et, aussi, de conseiller et guider l'élève dans l'utilisation des outils mis à sa disposition par l'OCOSP et les milieux de la formation: documentation, séances d'information, stages, etc. La nature des questions posées définira si un bilan sera intégré ou non au processus. La nature du bilan varie et s'adapte aux besoins. Il peut porter sur les aptitudes, les performances scolaires, les intérêts, la personnalité, les besoins, les valeurs, etc.

Tout au long du processus de choix, comme lors de la phase de réalisation du projet, les conseillers OSP s'appliquent à stimuler et à soutenir les jeunes dans la réalisation et la concrétisation de leurs objectifs.

**Francine Broquet**

Cheffe du secteur OS/OP de l'OCOSP



# Marie-Anik Fatton, conseillère en orientation

Marie-Anik Fatton habite à La Chaux-de-Fonds et est mère de deux filles de 10 et 12 ans.

Après avoir obtenu une maîtrise universitaire en psychologie (Master) à l'Université de Genève, elle a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'éducatrice à la Clairière, établissement genevois de détention pour mineurs.

Le hasard a voulu que le canton de Neuchâtel cherche à recruter des conseillers en orientation pour les sites du Littoral et des Montagnes neuchâteloises. En postulant à l'une des annonces, elle décroche le poste de La Chaux-de-Fonds.

A sa grande satisfaction, ce poste marque ainsi son retour à La Chaux-de-Fonds, ville où elle a passé toute sa jeunesse.



Dans les couloirs de l'OCOSP, il règne une certaine effervescence et tout le monde se réjouit d'œuvrer au bon déroulement de la Nuit de l'Apprentissage (cf. article page 4). On se remémore les bons souvenirs de la première édition de l'année passée.

Pour Marie-Anik Fatton, la Nuit de l'Apprentissage du 24 mai sera riche en rencontres. Comme le sont d'ailleurs ses journées qui sont rythmées par les différentes thématiques abordées périodiquement, avec principalement la population des élèves entrant dans les deux dernières années de leur scolarité obligatoire.



C'est le cas de l'animation des cours «Education au choix», organisés en étroite collaboration avec les maîtres de classe et qui ont lieu lors du premier semestre de la 10<sup>e</sup> Harmos. Le suivi et le soutien à la recherche de stages pour les élèves se concentrent davantage sur le premier semestre de l'année civile.

De plus, elle se consacre avec engagement aux entretiens individuels proposés aux élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Harmos qui représentent une part importante de son activité.

Dans le cadre des mandats confiés à l'OCOSP, Marie-Anik Fatton est régulièrement sollicitée pour apprécier des situations de jeunes et donner un préavis d'orientation.

D'autre part, elle s'implique dans de nombreuses activités ponctuelles, telles que les soirées d'informations aux parents organisées par les écoles, les séances d'information sur les métiers pour les élèves et leurs parents ou d'autres manifestations (Salon des métiers Capa'cité, Nuit de l'Apprentissage, etc.)

Les missions, aussi nombreuses que variées qu'elle effectue au quotidien, sont un gage pour elle d'accomplir son métier avec grande motivation et intérêt. C'est une passion sans cesse renouvelée.

Prodiguer les meilleurs conseils est une préoccupation essentielle pour Marie-Anik Fatton. Pour ce faire, elle profite pleinement des offres de formation continue, d'informations sur les métiers et de perfectionnement qui sont proposées aux collaborateurs de l'OCOSP.

Pour elle, l'orientation est un travail d'équipe. Il est nécessaire de connaître et pouvoir collaborer, avec les multiples entités scolaires et parascolaires. Son activité s'appuie par conséquent sur un solide réseau qu'elle a eu l'occasion de tisser et d'entretenir tout au long de sa carrière.



Cette dernière lui a permis de rencontrer de nombreux jeunes et elle leur a ainsi donné les outils pour bien débuter leur vie professionnelle. Telle cette jeune fille qui, la reconnaissant dans la rue, l'interpelle pour lui dire toute sa reconnaissance et combien son soutien a compté pour elle et a été déterminant pour son insertion dans la vie professionnelle, en toute confiance.

**Patrice Gaïlle**

Responsable promotion et communication

# La Nuit de l'Apprentissage

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO), par son Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), organise la Nuit de l'Apprentissage. Cette manifestation vise à mettre en contact les jeunes à la recherche de places d'apprentissage et les entreprises offrant des places pour la rentrée 2013.

**Vendredi 24 mai 2013**

**Musée international d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds de 18h à 22h.**

Durant la soirée, des professionnels de l'orientation, de l'insertion des jeunes et de la formation professionnelle seront à disposition du public. Un atelier CV, un espace réservé aux parents et une buvette animée par une classe d'apprentis seront à disposition tout au long de la soirée.

Renseignements et inscription:

[www.ne.ch/ocosp](http://www.ne.ch/ocosp) ou [ocosp.information@ne.ch](mailto:ocosp.information@ne.ch)

**Corinne Vuitel**

Cheffe du secteur

«Documentation et Information» de l'OCOSP

# La Journée radiophonique de l'Apprentissage

La 5<sup>e</sup> édition de la «Journée radiophonique de l'Apprentissage» est organisée dans 15 cantons et la Principauté du Liechtenstein en collaboration avec les radios privées.

**Mercredi 15 mai 2013**

**sur les ondes de la radio régionale RTN**

**avec la collaboration des radios de l'Arc jurassien RFJ et RJB.**

Cette Journée s'adresse en particulier aux élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> Harmos et à leurs parents, ainsi qu'aux entreprises formatrices.

La Journée s'articulera autour des diverses étapes menant à l'obtention d'un CFC. Les différents programmes seront entièrement dédiés à ce thème, avec des reportages et des invités intervenant en direct à l'antenne (émissions pouvant être réécoutées sur [rtn.ch](http://rtn.ch)).

Cette action a été initiée par le SEFRI, Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation, dans le but de promouvoir la formation professionnelle. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre du Plan d'actions en faveur de la formation professionnelle, initié par le Conseil d'Etat et avalisé par le Grand Conseil.

Renseignements:

[www.ne.ch/SFPO](http://www.ne.ch/SFPO)

**Isabelle Maillat Schreyer**

Déléguée à la promotion et à la communication

## FORMATION EN ÉCOLE DE COMMERCE À PLEIN TEMPS

# Stage de courte durée en été 2013

Les compétences opérationnelles commerciales vont de pair avec une solide formation générale dispensée par les écoles de commerce. Elles sont à la base de la réussite professionnelle des personnes en formation. Les écoles de commerce proposent des filières de formation reconnues au niveau national, qui aboutissent au certificat fédéral de capacité d'employé de commerce et, le cas échéant, à une maturité professionnelle commerciale.

La formation à la pratique professionnelle est intégrée dans l'enseignement scolaire et approfondie à l'occasion du stage de courte durée en entreprise.

Le stage obligatoire de courte durée a pour principal objectif de permettre aux personnes en formation d'acquérir ou d'exercer leurs compétences sociales tout en favorisant le développement de leur propre personnalité. La promotion de l'esprit d'équipe est également un élément très important de ce stage. Le SFPO incite dès lors les entreprises intéressées à offrir une place de stage lors des vacances scolaires d'été aux jeunes filles et jeunes gens en fin de 2<sup>e</sup> année de formation. Elles permettront ainsi à ces derniers de parfaire leur formation pratique et bénéficieront des prestations de professionnels en devenir pendant une période de l'année où les ressources sont parfois limitées dans une entreprise.

Des informations complémentaires sur :

[http://www.cifom.ch/cifom/ester/stage\\_comm/news#niveau\\_3](http://www.cifom.ch/cifom/ester/stage_comm/news#niveau_3)

[http://www.lyceejeanpiaget.ch/FILIERES\\_DE\\_FORMATION/index.htm](http://www.lyceejeanpiaget.ch/FILIERES_DE_FORMATION/index.htm)

<http://www.ne.ch/formapro>

→ Téléchargements → Catalogue des stages

→ Domaine commercial

**ne.ch**

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**Service des formations postobligatoires et de l'orientation**  
Espace 1 – CP 2083  
2302 LA CHAUX-DE-FONDS

Une présentation du rôle des conseillers en orientation et des documentalistes de l'OCOSP auprès de publics hors scolarité et adultes fera l'objet d'une publication ultérieure.

Pour information: rapport activité OCOSP sur [www.ne.ch/ocosp](http://www.ne.ch/ocosp) → documents à télécharger.